

## Le « Train du cœur » en marche



Si le décret du 4 mai 2007 a démocratisé l'utilisation des défibrillateurs en cas d'arrêt cardio-respiratoire (ACR), leur présence dans les établissements publics est loin d'être

généralisée. Or 20 000 vies pourraient être sauvées chaque année grâce à l'emploi d'un défibrillateur dans les premières minutes de l'ACR. Afin de sensibiliser les collectivités locales, les entreprises et le grand public à la nécessité vitale d'y recourir en cas d'ACR, l'Association RMC/BFM, en partenariat avec Philips, l'assureur Médéric et le Medef, organise une exposition itinérante sous forme de train. Ce « Train du cœur » stationnera dans treize villes françaises, à commencer par Paris (Gare de Lyon), le mardi 7 octobre. Jusqu'au 20 octobre, il fera étape à Strasbourg, Clermont-Ferrand, Lyon, Nice, Toulon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Angers, Nantes, Lille et Lens.